

Transmettre / Céder une entreprise

La CCI de l'Allier propose un **accompagnement spécifique des cédants** grâce à une large palette d'outils leur permettant d'intervenir tout au long du processus de transmission des entreprises : sensibilisation des dirigeants, montage du projet, diffusion d'annonces, pré-rapprochement

cédant/repreneur, aide à la concrétisation.

Chaque année, les conseillers CCI accompagnent en entretien individuel de nombreux dirigeants sur la cession d'entreprise. Ils bénéficient notamment du dispositif "**Transentreprise**", **outil et réseau d'accompagnement à la transmission/reprise des entreprises** (artisanat, commerce, hôtellerie-restauration, industrie, négoce, services) géré par les Chambres de Commerce et d'Industrie et les Chambres de Métiers et de l'Artisanat.

Transentreprise s'adresse aux dirigeants qui souhaitent céder leur affaire **et aux futurs repreneurs**, et permet notamment de promouvoir les entreprises à reprendre via la diffusion d'annonces sur le site www.transentreprise.com [1]

URL source: [//www.allier.cci.fr/content/transmettre-ceder-une-entreprise](http://www.allier.cci.fr/content/transmettre-ceder-une-entreprise)

Liens

[1] <http://www.transentreprise.com>